

- **CONGRÈS DE VERSAILLES : « EXIGEANTS, POUR UN QUINQUENNAT UTILE »**
- **PROJET DE LOI CONFIANCE DANS L'ACTION PUBLIQUE : RÉNOVER LA VIE PUBLIQUE SANS JETER L'OPPROBRE SUR TOUS LES ÉLUS.**
- **SUPPRESSION DE LA TAXE D'HABITATION : OBTENONS LA NEUTRALITÉ FINANCIÈRE**
- **13 MILLIARDS : « ANNONCE INQUIÉTANTE »**

JUILLET 2017

LA LETTRE DU SÉNATEUR

Vincent Capo-Canellas

*Sénateur de la Seine-Saint-Denis
Maire du Bourget*



A la suite des élections présidentielles et législatives, le Sénat a participé à la réunion du Congrès, examiné le projet de loi dit de rétablissement de la confiance dans l'action publique, accueilli la Conférence des Territoires... Vous retrouverez ci-après mes interventions sur ces différents sujets. J'ai notamment plaidé pour que soit garantie la neutralité financière pour les communes si la Taxe d'Habitation est supprimée. Et ainsi j'ai pu contribuer à une clarification (qui tardait) sur la nature de la compensation (dégrèvement voir p 4). S'agissant de la loi sur la vie publique, j'ai voulu rappeler que la quasi totalité des élus exercent leur mandat avec rigueur, abnégation et grand sens du service public.

Nous devons, demain, rester fermes sur les principes : défendre l'autonomie financière des communes, leur permettre de lutter en banlieue comme en zone rurale contre la fracture territoriale, parvenir à un vrai statut de l' élu, revoir une Métropole trop complexe et l'inter-dépendance financière qu'elle a instituée. Et il faudra réformer la fiscalité locale devenue illisible, à bout de course. Le précédent gouvernement avait envisagé de réformer la DGF tout en concédant finalement et prudemment que le sujet méritait réflexion.

Tous ces sujets seront au centre des préoccupations du Sénat dans les prochains mois et j'aurais à cœur si vous me faites confiance, de continuer à y porter votre voix.

Bien fidèlement.

Vincent Capo-Canellas



■ CONGRÈS DE VERSAILLES

« EXIGEANTS, POUR UN QUINQUENNAT UTILE »

Vincent Capo-Canellas, Vice-Président du groupe UDI-UC au Sénat, est intervenu à la tribune du Congrès à Versailles en réponse à la déclaration du Président de la République.

« **N**ous sommes sans équivoque face à un moment clé ». Evoquant « un système politique à bout de souffle », « l'impérieux besoin de réformer notre pays », « la situation de nos finances publiques », il a indiqué au nom du groupe UDI-UC que « ce quinquennat doit être un quinquennat utile. Nous devons franchir ensemble ce pas décisif que nos voisins européens ont su franchir : bâtir un socle de réformes ».

Toutefois le Sénateur de la Seine-Saint-Denis a invité à « faire face au défi territorial », à « éviter la constitution de territoires de relégation ou du moins perçus comme tels ». « Chacun mesure qu'il y a, dans le monde rural comme en banlieue, du désespoir. »

Si Vincent Capo-Canellas a pris acte de la déclaration du Président de la République, en indiquant que son groupe « soutiendra l'action de réforme du Gouvernement », il a prévenu qu'il reste des « sujets de débat » : « la place des collectivités locales, leur autonomie financière notamment au regard du projet d'exonération de la taxe d'habitation. Sur les questions sociétales, votre vision suscitera également des interrogations. »

Il a ajouté que les sénateurs centristes seront « exigeants » : « exigeants sur la maîtrise des dépenses publiques et la réduction de la dette », « exigeants

sur la défense du parlementarisme, sur la démocratie locale, qui ne doivent pas être mis en cause comme une facilité offerte à l'opinion, quand bien même nous devons, nous le savons, améliorer l'efficacité de nos travaux », « exigeants sur la démocratie sociale et le dialogue social qu'il faut rénover ».

Vincent Capo-Canellas a rappelé la nécessaire « modernisation de notre économie » et du marché du travail. « Nous ne pouvons rester parmi les rares pays affichant un tel niveau de chômage. Nous devons tirer les conséquences de la mondialisation, mesurer avec lucidité les mutations technologiques. Il faut s'en saisir, ne pas les subir. Il y a, dans notre beau pays, une aspiration à la liberté dans l'économie, dans les parcours de vie, et une attente de protection nouvelle face à ces changements. »

Concernant la maîtrise de nos dépenses et de la dette, il a souligné que la reconnaissance par la Cour des comptes que le projet de loi de finances pour 2017 était manifestement entaché d'insincérité sonnait « comme un ultime rappel à l'ordre ».

Vincent Capo-Canellas a conclu : « Il s'agit pour une fois de faire mentir Raymond Aron qui disait que « la France fait de temps en temps une révolution mais jamais de réformes ». Aujourd'hui, la vraie révolution est de réussir les réformes. »



■ CONFIANCE DANS L'ACTION PUBLIQUE

RÉNOVER LA VIE PUBLIQUE SANS JETER L'OPPROBRE SUR TOUS LES ÉLUS

Vincent Capo-Canellas s'est exprimé lors de la discussion sur le projet de loi visant à rétablir la confiance dans l'action publique.

« **T**rouver la bonne limite, empêcher les abus, tels doivent être nos objectifs, sans pour autant cultiver l'antiparlementarisme, flatter la dénonciation gratuite des élus de la République » a-t-il affirmé. Il a indiqué que « la transparence à l'égard des citoyens, la probité des élus et l'exemplarité de leur comportement constituent autant d'exigences démocratiques essentielles » et qu'il faut réaffirmer que « la quasi totalité des élus exercent leur mandat avec rigueur, abnégation et grand sens du service public ».

Vincent Capo-Canellas a mis en garde la Ministre de la Justice contre une « énième loi de circonstance ».

Le Sénateur de la Seine-Saint-Denis a pointé la nécessité d'un statut du parlementaire, comme pour l'élu local, ainsi que d'un statut du collaborateur. « Nous avons une double exigence à respecter : être collectivement à la hauteur du débat que nos concitoyens attendent de nous et engager le chantier de la rénovation de nos pratiques institutionnelles ».

Pour Vincent Capo-Canellas, « le Parlement du non-cumul ne doit pas conduire à une fracture entre représentation nationale et action locale ». Il a précisé : que « le mandat du parlementaire ne saurait être une mission purement juridique, textuelle et abstraite. L'action politique se nourrit du concret, donc de la relation à l'action locale. »

Concernant les moyens d'actions des parlementaires, le Sénateur a soulevé les interrogations autour de la suppression de la « réserve parlementaire » et rappelé que la réserve parle-

mentaire est « le seul moyen concret d'action locale tout en étant limité ». « Nous savons en outre que les finances locales, rigidifiées par la contribution au redressement des finances publiques, ne permettent pas à de nombreuses communes rurales, mais aussi urbaines, de réaliser des projets d'investissements importants tels que des travaux d'accessibilité, la réfection d'un monument ou l'équipement en défibrillateurs ».

« La quasi totalité des élus exercent leur mandat avec rigueur, abnégation et grand sens du service public ».



Ainsi, il s'est réjoui du dispositif adopté par la Haute Assemblée consistant en une dotation de soutien à l'investissement réservée aux communes et à leurs groupements et attribuée de façon pleinement transparente.

Vincent Capo-Canellas a enfin estimé que les « projets de lois doivent construire les fondations d'un nouvel acte de renforcement du parlementarisme à la française », en gardant à l'esprit « qu'un Parlement affaibli est le symptôme d'une démocratie malade ».

> Baisse des dépenses de 13 milliards : « un montant considérable. » « Des annonces inquiétantes. »

> Suppression de la taxe d'habitation : nécessité de mettre en place un dégrèvement qui garantit la neutralité financière pour les communes

Vincent Capo-Canellas a interrogé le Gouvernement sur l'avenir des collectivités locales à la suite de la Conférence nationale des territoires qui a eu lieu le lundi 17 juillet au Sénat : « Quel avenir pour les collectivités avec la suppression de la taxe d'habitation et la baisse de 13 Milliards de dépenses ? Quelle vision stratégique en évitant le "big bang" institutionnel ? »

Lors de la Conférence nationale des territoires, le Président de la République a confirmé la suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des foyers, ainsi que 13 milliards d'euros de réduction des dépenses. « Ces annonces sont inquiétantes pour nos collectivités » a indiqué le Sénateur.

« Nous confirmez-vous que la suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des foyers sera compensée par voie de dégrèvement, ce qui permettrait de compenser la perte réelle de recettes en calculant ce que la taxe d'habitation aurait effectivement rapporté aux communes ? » a demandé Vincent Capo-Canellas.

« Vous engagez-vous en ce cas à ce que ce système de dégrèvement soit maintenu par la suite afin de ga-

rantir la neutralité financière pour les collectivités ? »

Sur ce point, le Ministre de l'action et des comptes publics, Gérard Darmanin, a confirmé au Sénateur que la suppression de la taxe d'habitation se fera par dégrèvement. Il a également précisé que cette réforme s'inscrivait dans une refonte de la fiscalité locale plus globale qui « *devra garantir l'autonomie financière des collectivités et viser des impôts plus justes* ».

S'agissant de la baisse des dépenses de 13 milliards d'euros (« *un montant considérable* ») pour les collectivités territoriales sans baisse des dotations en 2018, Vincent Capo-Canellas a interrogé le Gouvernement sur le « *mécanisme intelligent* » qu'il compte mettre en place pour inciter les collectivités à baisser leurs dépenses. « *Comment envisagez-vous de fixer la baisse des dépenses par collectivités, selon quel indicateur et quelles modalités ?* »

Enfin, le Sénateur-Maire du Bourget a soulevé la question de l'architecture d'ensemble des collectivités : « *derrière la formule "deux niveaux de collectivités en dessous de la Région", quelle est votre vision stratégique en évitant le "big bang" institutionnel ? Envisagez-vous une disparition des départements en zone urbaine, ou est-ce que le couple commune-intercommunalité va devenir le pivot quasi fusionnel de votre réforme ?* »

Vincent Capo-Canellas a rappelé que le Sénat sera attentif aux choix du Gouvernement. « *Toutes ces questions seront au cœur des futures discussions au Sénat* ».



RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DU SÉNATEUR SUR [WWW.VCCBLOG.FR](http://www.vccblog.fr)

contact : vcapocanellas@gmail.com



et sur Twitter : @Capo_Canellas